

COMPTE RENDU
DU COMITE SYNDICAL DU 17 NOVEMBRE 2022
Collège « compétences obligatoires »

L'an deux mille vingt-deux, le jeudi 17 novembre, le comité syndical du Syndicat Départemental de l'eau de la Manche, collège « compétences obligatoires », s'est réuni à SAINT AUBIN DE TERREGATTE dans les locaux du secteur Sud du SDeau50, sous la présidence de Monsieur Jacky BOUVET.

Collège « compétences obligatoires » au sens de l'article 6.2 des statuts du SDeau50						
Catégorie	Titulaires	P	E	Suppléants	P	E
Producteurs moins de 1 000 000 m ³	MAUDUIT Françoise	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	DESMOTTES Gilles	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
	PAREY Guy	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	LEROUX Pascal	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Saint Lô Agglo	LANGLOIS Pascal	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	LEROUXEL Jean-Luc	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
	EUDES Alain	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	FOLLAIN Eric	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
	JANNIERE Louis	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	QUINETTE Dominique	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
	CULLERON Samuel	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	LAURENCE Jean-Yves	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
SMPEP Isthme du Cotentin	LAUNEY Jean-Luc	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	BALLEY Olivier	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
	GRAWITZ Xavier	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	BRIERE Sébastien	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
	EURAS Simone	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	MINERBE Alain	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
	LEVILLAIN Lionel	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	LEFEBVRE Jean-Louis	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
SMPGA	RAILLIET Vincent	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	DULIN Denis	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
	MARGOLLE Anne	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	HERBERT Georges	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
	THEAULT Chantal	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	GUERVALAIS David	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
	LAINE Hervé	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	PICOT Michel	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
SDeau50-6.3 - MSMN	BOUVET Jacky	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	HAMARD Jean-Vital	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
	BICHON Vincent	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	LABICHE Isabelle	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
	JUQUIN David	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	LAINE Hervé	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
	AUBRAYS Philippe	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	FAUCON Philippe	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
SDeau50-6.3 - CMB	NICOLAS David	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	RABASTE Yann	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
	GUILLE Hervé	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	BOUILLON Emmanuelle	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
	BIDOT Jacky	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	DOYERE Joël	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
	BOURDIN Jean-Dominique	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	BELLE Jean-Pierre	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
SDeau50-6.3 - DTI	HEUZE Chantal	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	MOISSERON Franck	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
SDeau50-6.3 - SLA	LEROUXEL Jean-Luc	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	VIRLOUVET Jérôme	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
SDeau50-6.3 - CE "BC"	LANGLOIS Alain	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	RENOUARD Guillaume	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
SDeau50-6.3 - CE "COCM"	LEMOIGNE Henri	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	LEFORESTIER Noëlle	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
	MARESCQ Roland	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	BEUVE Joël	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
SDeau50-6.3 - CE "GTM"	PAYEN Jean-Paul	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	LECUREUIL Daniel	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
SDeau50-6.3 - CE "CC VI"	GRENTE Michel	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	BOSSARD Serge	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>

Nombre de membres : 2

Nombre de présents : 1

Nombre de pouvoirs :

Nombre de votants : 1

Ont donné pouvoir

- Mr MARESCQ à Mr GUILLE

1 – suppléant sans droit de vote du fait de la présence du titulaire

Secrétaire de séance : Hervé GUILLE

Assistaient également : Du Syndicat Départemental de l'Eau de la Manche : Bernard AUDRIC, Isabelle GIRARD et Ysaline LETOUZEY.

Monsieur le Président accueille les membres du comité syndical et procède à l'appel.

1 – Désignation du secrétaire séance

Sur proposition du Président, Hervé GUILLE est désigné, à l'unanimité des élus du comité syndical, secrétaire de séance.

2 – Approbation du compte rendu du comité syndical du 06 octobre 2022

Le compte rendu de la réunion du comité syndical du 06 octobre 2022 est adopté à l'unanimité des membres.

RESSOURCE

3 – Changement statuts du Syndicat du Bassin versant du Couesnon (SBC)

Monsieur le Président rappelle aux membres du comité syndical que le SDeau50 est membre du Syndicat du Bassin versant du Couesnon, au titre de ses compétences obligatoires, notamment en ce qui concerne le portage du Schéma d'Aménagement et de Gestion des Eaux (SAGE) Couesnon depuis le 1^{er} janvier 2014.

Le Syndicat porte également des actions de lutte contre les pollutions sur le Couesnon Aval et la coordination des contrats de bassin versant.

Le Comité Syndical du Syndicat du bassin versant du Couesnon a décidé, lors de ses réunions du 1^{er} Juillet 2022 et du 29 Septembre 2022 de modifier les articles 1, 3, 8, 10, 12-2 et 12-2-4 des statuts du syndicat. Les principales modifications concernent l'entrée d'un nouvel adhérent : le syndicat Eau des Portes de Bretagne et le transfert de la mission « lutte contre les pollutions diffuses » par Eau du pays de Fougères sur le sous bassin versant de Loisançe Minette « hors les Drains du Coglais ».

Aussi, à la demande du Président du SBC et conformément à l'article L. 5211-18 du Code Général des Collectivités Territoriales (CGCT), il convient de soumettre à l'approbation de l'assemblée délibérante du SDeau50, cette modification.

Par ailleurs, la répartition des représentants des groupements de communes adhérents au comité syndical du SBC a été revue. Le SDeau50 est passé de 2 à 1 seul délégué qu'il convient de désigner (jusqu'à aujourd'hui, Vincent BICHON et Yann RABASTE représentaient le SDeau50). Chaque groupement a par ailleurs un délégué suppléant qu'il convient également de désigner (jusqu'à aujourd'hui : Michel GRENTE).

Après en avoir délibéré (Délibération n°O2022-11-17-01), à l'unanimité, le comité syndical décide :

- **D'approuver la modification des statuts du SBC,**
- **De désigner Vincent BICHON en tant que titulaire représentant du SDeau50 au comité syndical,**
- **De désigner Yann RABASTE en tant que représentant suppléant.**

4 – Participation à l'étude de modélisation des impacts de la hausse du niveau marin sur la qualité des eaux souterraines

Monsieur le Président rappelle aux membres du comité syndical que par délibération OC2017-12-14-20 et OC2018-12-13-02 l'assemblée avait donné son accord pour financièrement à l'étude « Rivages 2100 » menée par l'Observatoire des Sciences de l'Université de Rennes (OSUR). Cette étude vise à modéliser les impacts de la hausse du niveau marin sur la qualité des eaux souterraines. L'étude devait durer 4 ans et le SDeau50 finançait l'étude à hauteur de 40 000 € TTC.

La situation sanitaire et des difficultés pour implanter les piézomètres de suivi ont engendré des retards dans l'avancement de l'étude. Par ailleurs, les premiers résultats de cette étude ont besoin d'être étoffés notamment sur la salinisation des aquifères. Ainsi, il est proposé de prolonger l'étude pour une durée de 2 ans au travers d'une nouvelle convention de partenariat. Le montant à charge du SDeau50 s'élève à 10 563 € TTC.

Après en avoir délibéré (Délibération n°O2022-11-17-02), à l'unanimité, le comité syndical décide :

- **D'acter la volonté du SDeau50 de poursuivre son partenariat dans ce projet « Rivages 2100 » dans les conditions ci-dessus précisées**
- **D'autoriser Monsieur le Président à signer la nouvelle convention avec l'OSUR**
- **D'acter que les dépenses correspondantes seront inscrites au budget principal**
- **De donner tous pouvoirs à Monsieur le Président pour mettre en œuvre cette décision**

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 14h25 min.

Fait à Saint Lo, le 6 octobre 2022

Le secrétaire de séance

Hervé GUILLE



Le Président du Syndicat Départemental
de l'eau de la Manche

Jacky BOUVET



